

Roularta renforce sa politique de conquête de lectorats ciblés

MÉDIAS L'éditeur flamand rachète les magazines féminins belges du groupe Sanoma

Au début du mois d'octobre, Roularta échangeait avec le Persgroep sa participation de 50 % dans le groupe audiovisuel Mediaaan (qui contrôle notamment la chaîne VTM) contre une participation de 50 % dans Mediafin, l'éditeur des quotidiens économiques *L'Echo* et *De Tijd* (1), et un versement cash de 217 millions d'euros.

Avec ce trésor de guerre, Roularta, qui édite notamment les magazines *Trends/Tendances* et *Le Vijf/LExpress*, disposait de moyens financiers pour de nouvelles acquisitions. « *Nous allons être attentifs à toutes les opportunités qui se présentent sur le marché* », confiait alors au *Soir* le CEO de Roularta, Xavier Bouckaert. Il n'aura pas attendu très longtemps.

Ce mardi, Roularta annonçait en effet le rachat, pour 33,7 millions d'euros, des magazines féminins belges de l'éditeur finlandais Sanoma : *Femmes d'Aujourd'hui/Libelle*, *Flair*, *Gaël/Feeling*, *La Maison Victor*, *SheDreams*, *Kids Only*, *Loving You*, *Zappy*, ainsi

que leurs extensions sur internet et les médias sociaux.

« *C'est une opportunité fantastique, assure Xavier Bouckaert. Nous renforçons notre position sur le marché par l'acquisition de marques fortes et reposant sur des communautés fidèles ; et nous pourrions mettre en place des synergies aussi bien au niveau de l'impression, de la publicité, du développement digital et de l'e-commerce.* »

L'éditeur est en effet déjà actif dans le commerce électronique, via *storesquare.be*, une plate-forme dédiée aux commerces locaux, et prépare le lancement d'ici quelques mois d'une plate-forme pour les pharmacies.

L'opération annoncée ce mardi, qui marque l'entrée de Roularta dans la presse féminine, s'inscrit donc dans la logique du rachat de la participation du Persgroep dans Mediafin : se renforcer dans les médias visant des lectorats ciblés, afin de maximiser les possibilités de synergie. Précisons que ces rachats doivent recevoir l'aval des autorités de la concurrence.

Suppression de 96 emplois chez Sanoma Belgique

Chez Sanoma Belgique, la vente des magazines féminins va s'accompagner de la suppression de 96 emplois - Roularta reprenant les équipes rédactionnelles, mais pas les services administratifs et les régies publicitaires.

Si la filiale belge de l'éditeur finlandais a déjà cédé plusieurs titres ces dernières années - notamment *Moustique* et *Télé Pocket*, repris par *L'Avenir Hebdo* (Nethys) en novembre 2015 - elle conserve les titres dédiés à la maison et à la décoration (comme *Maisons de charme* et *Gaël Maison*) et reprend à Roularta *Je vais construire* pour 1 million d'euros.

Ajoutons que Roularta a également annoncé ce mardi la suppression du dividende 2017, l'exercice passé s'étant clôturé sur une perte. À la Bourse de Bruxelles, le titre, qui avait été suspendu en début de matinée, a cédé 3,6 %. ■

DOMINIQUE BERNS